



BILAN DE L'ACTIVITÉ 2021



GLOSSAIRE

A.F.P.R

Action de Formation
Préalable au Recrutement

B.O.E

Bénéficiaire de l'Obligation
d'Emploi

C.A.E

Contrat
d'Accompagnement dans
l'Emploi

C.E.R

Contrat d'Engagement
Réciproque

C.F.G

Certificat de Formation
Générale

C.I.E

Contrat Initiative Emploi

C.N.M.L

Conseil National des
Missions Locales

C.U.I

Contrat Unique d'Insertion

D.E.F.M

Demandeur d'Emploi Fin
de Mois

D.N.B

Diplôme National du Brevet

E.2.C

École de la 2ème Chance

E.G.E.E

Entente des Générations
pour l'Emploi
et l'Entreprise

F.A.J.D

Fonds d'Aide aux Jeunes en
Difficulté

G.J

Garantie Jeunes

I.A.E

Insertion par Activité
Économique

I.R.E.P.S

Instance Régionale
d'Éducation et de
Promotion de la Santé

J.D.C

Journée Défense et
Citoyenneté

J.S.M.J

Jeunes Sous Main de
Justice

N.E.E.T

Ni en Études, ni en Emploi,
ni en Formation

P.A.C.E.A

Parcours d'Accompagne-
ment Contractualisé vers
l'Emploi et l'Autonomie

P.I.A.L

Parcours d'Intégration par
l'Acquisition de la Langue

P.I.C

Plan d'Investissement dans
les Compétences

P.M.S.M.P

Période de Mise en Situa-
tion en Milieu Profession-
nel

Q.P.P.V

Quartier Prioritaire
Politique de la Ville

Q.S.L

Quartier Semi Liberté

S.P.I.E

Service Public de
l'Insertion et de l'Emploi

S.P.I.P

Service Pénitentiaire
d'Insertion et de Probation

T.A.S

Territoire d'Action Sociale

T.R.E

Techniques de Recherche
d'Emploi

U.N.M.L

Union Nationale des
Missions Locales

SOMMAIRE

Édito

..... 3

2021 en chiffres

..... 4

Les jeunes accueillis en premier accueil

..... 5

Les jeunes en suivi

..... 6

L'accès à... l'emploi et la formation

..... 7

L'accompagnement du public

Programmes et dispositifs / Offre de services
de la Mission Locale

..... 8

Le PACEA

..... 9

La Garantie Jeunes

..... 10

L'obligation de formation

..... 11

Le Suivi Délégué

Un partenariat renforcé avec Pôle Emploi

..... 12

Le BRSA

Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

..... 13

Le Parrainage

Pour qui ? Par qui ? Comment ? Pourquoi ?

..... 14

Les JSMJ

Interventions à la Maison d'Arrêt

..... 15

L'autonomie sociale

et l'indépendance financière

..... 16

La santé

Promotion de l'alimentation et du sport

..... 17

L'offre de services

aux entreprises

..... 18

Focus sur l'action PIC

Repérer et mobiliser les publics « invisibles »

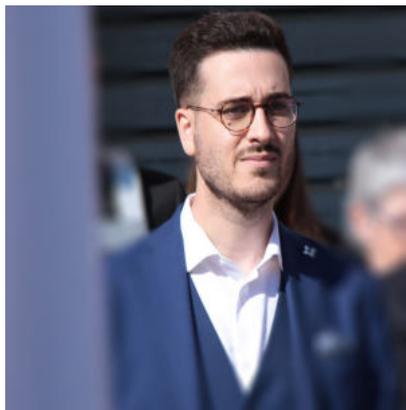
..... 19 - 21

Annexes

..... 22

Zoom sur les antennes et les permanences
délocalisées

..... 23 - 27



Monsieur Romain SMAHA

Madame, Monsieur,

Chers membres,

C'est une nouvelle fois avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous. L'année 2021 a été pour la Mission Locale de l'Aveyron une année intense, certes encore parasitée par la pandémie de la Covid-19 mais aussi par un fort rebond économique sur notre département avec un bénéfice tout à fait incontestable pour les jeunes dont la demande d'emploi ne cesse de décroître. Dans ce contexte, l'ensemble des équipes de notre association a fait face pour servir et accompagner au mieux les jeunes aveyronnais. C'est tout naturellement que mes premiers mots seront pour nos salariés afin de les remercier très chaleureusement de leur engagement au quotidien.

2021 a aussi été une année importante dans le déroulement du plan d'action adopté dès mon élection en 2020, avec pour finalité le rapprochement avec les dix-neuf intercommunalités du département.

Depuis plusieurs années, nous faisons toutes et tous le constat partagé que notre Mission Locale souffre d'un déficit de représentativité territoriale. Cette représentativité est extrêmement importante pour répondre efficacement aux enjeux et aux besoins des différents territoires aveyronnais. Les prises de contact avec les EPCI du département nous ont conduits à plusieurs rencontres fructueuses. Aussi, c'est avec satisfaction que nous comptons désormais six nouvelles collectivités adhérentes à notre Mission Locale :

- La Communauté de communes de la Muse et des Rases du Tarn
- La Communauté de communes Monts, Rance et Rougier
- La Communauté de communes Comtal, Lot, Truyère
- La Communauté de communes du Réquistainais
- La Communauté de communes du Pays Rignacois
- La Communauté de communes du Pays Ségali

Ces six intercommunalités rejoignent les collectivités déjà adhérentes de la Mission Locale, à savoir :

- Millau Grands Causses
- Ouest Aveyron Communauté
- Decazeville Communauté
- Commune de Saint-Affrique
- Commune de Capdenac-Gare
- Commune de Sévérac-d'Aveyron

En 2022, nous poursuivrons nos contacts avec les autres EPCI.

En parallèle nous nous sommes dotés de chargés de mission dont l'objectif sera d'élaborer un diagnostic sur chacun des territoires précédemment cités afin de conclure des conventions d'objectifs qui auront pour but de déployer des initiatives ciblées favorisant l'insertion des jeunes aveyronnais.

Je ne peux oublier le partenariat étroit et ancien avec le Département de l'Aveyron. Dans une vision commune de répondre avec efficacité aux problématiques territoire par territoire, ce partenariat avec la collectivité départementale doit trouver un nouvel élan pour s'adapter aux nécessités de notre époque.

Enfin, il me paraît utile d'évoquer les mouvements en matière d'immobilier sur l'année 2021 pour notre Mission Locale. L'antenne de Saint-Affrique a intégré les locaux de la SEML SACA en octobre, sur le site de Cap Vert, offrant ainsi des conditions d'accueil optimales pour nos publics mais également des conditions de travail idoines pour nos salariés. L'antenne de Rodez effectuera également sa mue tout comme l'antenne de Decazeville à moyen terme.

Pour conclure, je souhaite remercier l'ensemble de nos partenaires institutionnels : l'Etat d'abord, la Région Occitanie, le Département de l'Aveyron, les chambres consulaires et les collectivités adhérentes de la Mission Locale. Je sais que nous partageons tous, quel que soit notre territoire ou notre activité, la même volonté de favoriser l'accès à l'emploi pour chaque jeune, en les aidant à construire leur avenir professionnel. Je tenais à vous remercier encore une fois pour votre implication et pour votre engagement à nos côtés. Je souhaite vivement que nous puissions continuer, pendant cette année, à faire vivre ensemble ce réseau de partenaires actifs. Sachez que vous pouvez compter pleinement sur mon engagement et ma détermination pour poursuivre ce cap.

Romain SMAHA

Président de la Mission Locale de l'Aveyron **3**

2961

Jeunes accompagnés



48 %

sont des femmes

63 %

ont un diplôme \geq CAP/BEP

1242

Jeunes accueillis pour la première fois



46 %

sont des femmes

63 %

ont un diplôme \geq CAP/BEP

2103

Jeunes reçus dans les 5 derniers mois



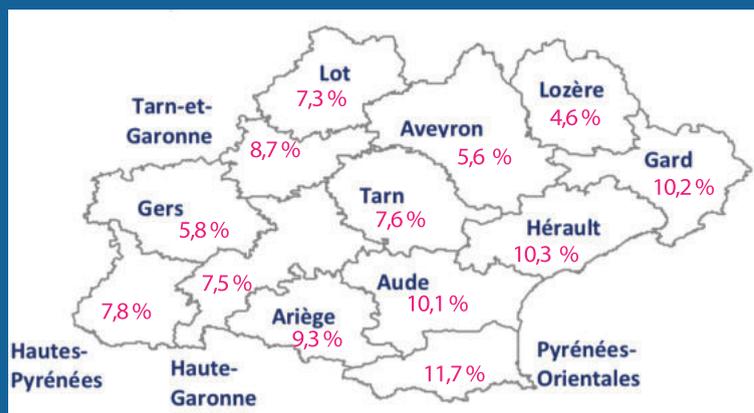
47 %

sont des femmes

61 %

ont un diplôme \geq CAP/BEP

Les éléments de contexte



Le taux de chômage en Aveyron est en baisse de 0,4 point par rapport à 2020 avec 5,6 % (Occitanie 8,8 % et 7,2 % en France métropolitaine) et de 3,1 points par rapport à 2019.

Sur le département de l'Aveyron, 2671 demandeurs d'emploi en catégories ABC ont moins de 26 ans, à fin décembre 2021. Les jeunes représentent 15 % des demandeurs d'emploi inscrits dans ces catégories (taux identique en région).

Les demandeurs d'emploi jeunes figurent parmi les publics ayant bénéficié le plus de la reprise économique. L'évolution sur un an est de -14,4 % pour la DEF M ABC (- 11,2 % pour la région).

Les jeunes

accueillis en premier accueil

1242

premiers accueils



2021 marque le retour à des flux « standards » en premier accueil

avec un volume d'accueil important sur le 1er trimestre (24,7 % des jeunes) et un pic d'activité en septembre qui enregistre à lui seul 11 % des premiers accueils.

L'augmentation la plus significative se fait à partir du mois de juin qui marque le pas avec un quasi doublement des accueils par rapport au mois précédent.

Les accueils de septembre sont les plus nombreux de 2021 (135 jeunes) après un léger recul pendant la période estivale.

Les NEETs

1124 NEETs en 2021 (1 082 en 2020).

Soit 28,3 % des NEETs présents sur le territoire. *
*Données INSEE

Les mineurs

224
jeunes



18 %

En 2021, les mineurs représentent 18 % des jeunes accueillis en premier accueil dont 59 % d'hommes.

C'est la tranche d'âge qui connaît la plus forte augmentation en 2021 (+ 37 jeunes ; + 1,8 point).

Les QPPV



55
jeunes

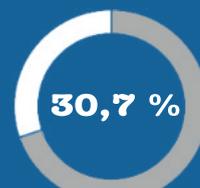


dont 33

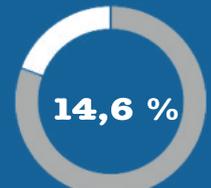


18/21
ans

C'est la tranche d'âge la plus représentée avec 59 % des jeunes, + 21 jeunes par rapport à 2020.

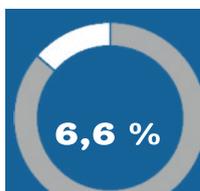


ont au +
le DNB
(ou CFG)

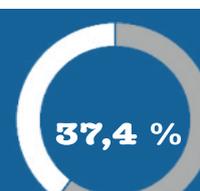


ont un
CAP BEP

61 % d'hommes



ont un
niveau
Terminale



ont un
Bac



ont un
Bac + 2 ou
plus

53 % de femmes

Les principales évolutions

Une augmentation des jeunes en premier accueil (+ 7 %) dans la continuité du précédent exercice.

Un déséquilibre dans la répartition sexuée des premiers accueils avec 54 % d'hommes selon une tendance similaire à 2020.

Une évolution à la hausse de la part des jeunes qui sont diplômés du baccalauréat (+ 72 jeunes ; + 1 point). C'est la catégorie de niveau qui connaît la plus forte progression en 2021 avec + 18,3 %.

Les jeunes en suivi

Les principales évolutions

Une **augmentation** du nombre de jeunes en suivi (+ 112 jeunes) dans un **contexte marqué par une forte reprise économique et la baisse significative de la demande d'emploi jeunes**.

Un **déséquilibre dans la répartition sexuée des jeunes en suivi** selon une tendance similaire par rapport à 2020.

Une **augmentation** de la **part des jeunes de niveau infra V et V sans diplôme** (+ 94 jeunes ; + 2 points).

2961

jeunes accompagnés


**+ 3,9 %
en 2021**



52 % d'hommes



62,8 % de diplômés



6,3 % de QPPV



4,6 % de mineurs

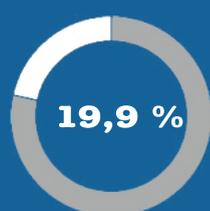


18/21 ans

C'est la tranche d'âge la plus représentée avec 52,2% des jeunes, en hausse de 2,6 points par rapport à 2020.

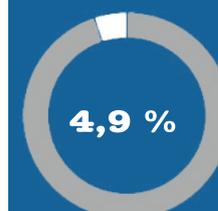


ont au +
le DNB
(ou CFG)

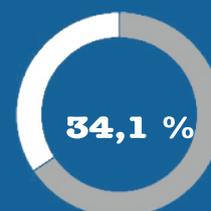


ont un
CAP BEP

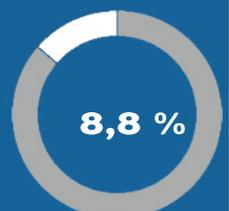
60 % d'hommes



ont un
niveau
Terminale



ont un
Bac



ont un
Bac + 2 ou
plus

55 % de femmes

Autonomie

La Mission Locale accompagne les jeunes dans l'accès à l'autonomie (logement, santé, mobilité, culture, emploi, formation...) via les différents dispositifs financés par les partenaires.



58 % des jeunes accompagnés sont inscrits dans la **cellule familiale et vivent chez leurs parents** (une tendance similaire à 2020) ou dans la famille.

30,2 % d'entre eux vivent en logement autonome.

On note que 0,2 % est sans logement (6 jeunes).



73,1 % perçoivent **moins de 301 € par mois**.

70,3 % des jeunes déclarent ne percevoir **aucune ressource financière** (- 1,8 point par rapport à 2020).



Allocation Garantie Jeunes : en 2021, **635 jeunes ont intégré le dispositif de la Garantie Jeunes** et étaient donc susceptibles de percevoir une allocation mensuelle de **497,01 €**.



45,3 % des jeunes sont titulaires du **permis de conduire** (une baisse de 2,4 points par rapport à 2020) et **41,7 %** déclarent disposer **d'un véhicule** (auto, cyclo, moto), en baisse de 3,4 points.

L'accès à...

l'emploi et la formation



5187 contrats
signés en 2021
(hors alternance)

dont **52,5 %**

Les entrées dans les mesures Emploi

Nature de contrat	Type de contrat				Total
Alternance	Contrat Apprentissage		Contrat de Professionnalisation		
Contrats	147		14		161
Jeunes*	145		14		159
Emplois aidés	CUI CAE	CUI CIE	IAE	Emplois Francs	
Contrats	59	47	443	2	551
Jeunes*	59	44	135	2	240
Emplois classiques	GDD	CDD saisonnier	Intérim	CDI	
Contrats	1737	71	2493	335	4636
Jeunes*	801	59	594	318	1346



3 %
C'est la part de
l'alternance



10,3 %
C'est la part des
contrats aidés



46,6 %
C'est la part
de l'intérim

* Un jeune peut cumuler plusieurs contrats.

Après une année 2020 marquée par une forte baisse des situations Emploi en raison du contexte sanitaire, les jeunes ont pleinement bénéficié en 2021 des mesures mises en place dans le cadre du plan « **1 jeune, 1 solution** » (5348 contrats vs 4533 en 2020).

L'intérim et les contrats courts progressent très sensiblement dans une dynamique de forte reprise économique. L'emploi durable (CDI, CDD >= 6 mois hors alternance) reste marginal malgré l'augmentation du nombre de contrats, avec 10,9 % de l'ensemble des contrats signés.

On note **une forte progression de l'alternance** et plus particulièrement des contrats d'apprentissage : + 30,0 % en lien avec les aides incitatives associées à ces contrats et dans la continuité du précédent exercice.

Les entrées dans les mesures Formation

42 %

C'est la part des
formations du
Conseil Régional

42,9 %

C'est la part des
jeunes non diplômés



764 entrées
en 2021

dont **57 %**

Formation	Conseil Régional	Pôle Emploi	E2C	Prépa Apprentissage	AFPA	Autres Formations	Retour à la scolarité
Entrées	306	73	24	37	256	68	58
Jeunes	287	70	24	37	144	51	58

Malgré une baisse des entrées en formation financées par le Conseil Régional sur l'exercice (- 16 entrées), leur part est toujours majoritaire sur l'ensemble des situations enregistrées en 2021. Parallèlement on remarque que la re-scolarisation ne concerne que 8 % des entrées en formation, avec une légère augmentation du nombre de situations (+ 5 entrées). Ce taux est à corréliser avec la part des mineurs dans les suivis (137 jeunes).



Les missions de Service Civique :

61 jeunes se sont engagés dans une mission de Service Civique en 2021 (63 en 2020).

41

20

dont 9,8 % de QPPV
70 % de jeunes diplômés Bac et +



La création d'entreprise : **13 jeunes** se sont engagés dans cette démarche en 2021.

L'accompagnement

du public

Programmes et dispositifs

Diagnostic approfondi 1 746

PACEA 1 278

**Suivi Délégué
Pôle Emploi** 404

Garantie Jeunes 635

Obligation de formation 155

Bénéficiaire RSA 103

Parrainage 70

JSMJ 14

Offre de services de la Mission Locale

La Mission Locale propose aux jeunes des services dans différents domaines : l'accès à l'emploi, la formation, la définition du projet professionnel, l'autonomie...

Les propositions faites aux jeunes sont réparties en 5 thématiques. 54,9 % des propositions sont liées à l'emploi ou au projet professionnel.

Les propositions «Accès aux droits» évoluent à la hausse de 3,3 points avec 30,4 %.

Les 5 grands principes de l'accompagnement

- .Un accompagnement renforcé qui se traduit par une fréquence élevée d'entretiens individuels et collectifs et des contacts réguliers.
- .Un appui spécifique et adapté aux problématiques des jeunes dans leur parcours vers l'emploi ou la formation.
- .Un accompagnement individualisé basé sur la mise en confiance du jeune, la mise en action et l'encouragement.
- .Une valorisation des ressources et potentialités du jeune.
- .Un travail en réseau pour co-construire les parcours et répondre de façon individualisée aux besoins des jeunes.

Le Plan 1 jeune, 1 solution

Mis en place en 2020, le plan « 1 jeune, 1 solution » accompagne les jeunes de 16 à 25 ans pour les aider à construire leur avenir. Il vise à faciliter l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire, à les orienter et les former vers les secteurs porteurs et à les accompagner en construisant un parcours d'insertion sur mesure.

La Mission Locale de l'Aveyron s'est particulièrement mobilisée pour mettre en œuvre ce plan au service des jeunes et des entreprises (aides financières, contrats aidés, actions de formation...).

1562

c'est le nombre de jeunes bénéficiaires



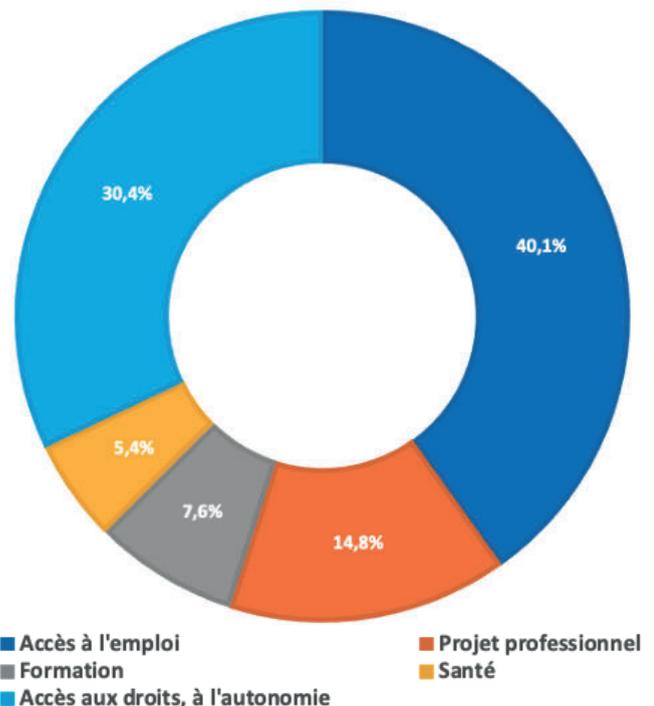
46,0 %
sont des femmes



57,3 %
ont 18-21 ans

38,6 %
sont non diplômés

5,4%
des jeunes résident dans un QPPV



Créé par la Loi n°2016-1088 du 09 août 2016 qui rénove le droit à l'accompagnement des jeunes, le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie est LE cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales.

Modalités d'entrée et d'accompagnement

1. Diagnostic initial

Identification de la situation, des demandes, des besoins et des attentes du jeune et de son conseiller.

1 746 jeunes ont bénéficié d'un diagnostic en 2021 (1 514 jeunes en 2020).

1 238 jeunes qui ont eu un diagnostic en 2021 sont entrés en PACEA (968 jeunes en 2020).

2. Phases d'accompagnement (24 mois max.)

Périodes de formation ou situations professionnelles (PMSMP).

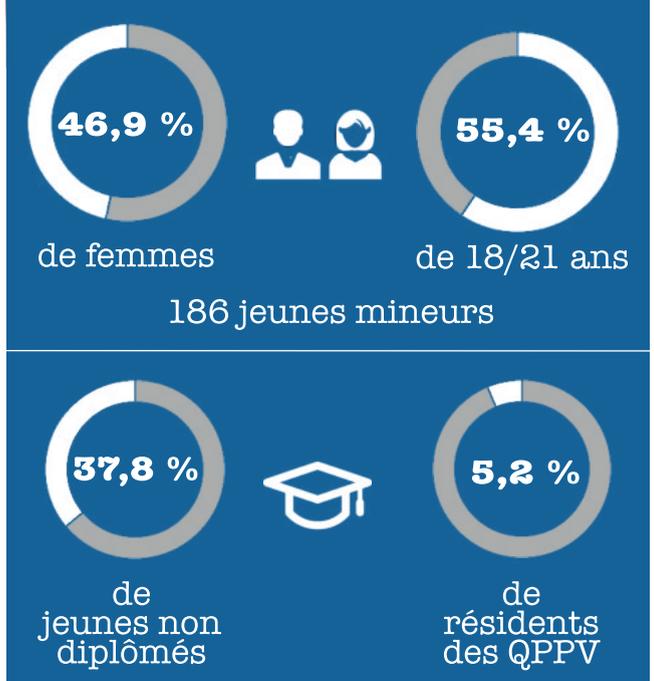
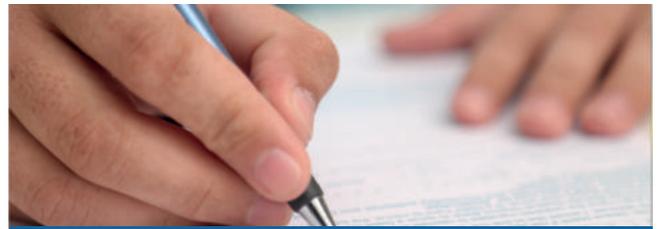
Actions spécifiques dans l'accompagnement social et professionnel.

Actions portées par d'autres organismes.

2 336 jeunes ont eu au moins 1 jour de PACEA en 2021 (2038 jeunes en 2020).

1 134 jeunes ont eu au moins 12 mois de PACEA en 2021 (1037 jeunes en 2020).

Parmi les 510 jeunes qui ont eu leur 12ième mois de présence en PACEA en 2021 (488 en 2020, 349 en 2019).



86,7 % de jeunes ont démarré au moins 1 situation Emploi, Alternance ou Formation.

Le PIAL c'est une phase spécifique du PACEA : 4 jeunes ont pu bénéficier de ce parcours réservé aux jeunes étrangers extra-européens qui ne disposent pas du niveau minimal de maîtrise du français leur permettant d'entrer dans les dispositifs de droit commun d'insertion sociale et professionnelle et a fortiori d'accéder au marché du travail.

3. Évaluation au terme des phases d'accompagnement

Sorties au cours de l'exercice

1 130 jeunes sont sortis du PACEA (941 en 2021, 990 en 2019)

503 sorties en Emploi ou en Alternance dont **19,6 % de CDI / CDD > 6 mois** (25,6 % en 2019)

8,85 % de contrats en alternance (8,18 % en 2020, 6,46 % en 2019)



Motifs de sortie

L'autonomie est acquise
Le jeune a 26 ans
Le jeune le demande
Non respect du contrat



Aide financière

Montant annuel sollicité pour les jeunes inscrits au cours de l'exercice **403 859 €**

La Garantie Jeunes

La Garantie Jeunes vient en réponse aux difficultés rencontrées par les jeunes en matière d'**insertion professionnelle**. Elle permet de **ré-impulser une dynamique positive** dans les parcours d'insertion des jeunes en assurant une valorisation de leurs compétences et potentiel. Elle s'adresse à des jeunes fragilisés qui ne sont **ni en emploi, ni en formation, ni en cours de scolarité**.

Après une année 2020 fortement marquée par les contraintes liées au contexte sanitaire, la Mission Locale a dû se réorganiser pour répondre à la commande publique avec un impératif de quasi doublement des entrées dans le programme.

3 conseillères sont venues renforcer l'équipe dédiée pour mener à bien la mission.

Offre de services et dispositifs utilisés

Emploi : participation aux Forums de l'emploi, visites d'entreprises....

Offre de services à destination des employeurs : les Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel et les visites d'entreprises.

Orientation / Formation : participation aux Salons Formation, prescriptions d'actions de formation, ateliers avec l'AFPA...

Mobilisation du réseau Parrainage : interventions multiples tant en collectif qu'en individuel (simulations d'entretiens d'embauche).

Accès aux droits : information et aide administrative pour l'ouverture des droits (santé, logement, mobilité...), gestion budgétaire.

Prévention santé : découverte d'activités physiques, ateliers nutrition, ateliers avec des organismes de prévention santé : IREPS, relais VIH...

Ateliers numériques : les droits en ligne (CAF, impôts...), le CV en ligne, la gestion de son identité numérique.

Citoyenneté : prévention à la sécurité routière, mobilité, ateliers économie circulaire...

Culture, loisirs : ateliers découverte du théâtre, visites de musées, ateliers de production multimédia...

Actions innovantes en 2021

*Participation à la **Semaine Nationale des Missions Locales** sur le thème d'une « rentrée post-covid » en octobre 2021.

*Partenariat avec **Entente Causses et Cévennes UNESCO** : découverte de l'agropastoralisme.

*Partenariat avec **Aveyron à vélo** : ateliers de remise en selle.

***Rando' Asso** conçue et animée par la Mission Locale à Saint-Affrique.

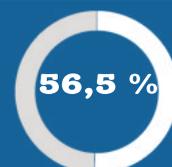
***Création de compteur like pour des entreprises** en partenariat avec la MJC de Rodez.

***Projet artistique avec « en CIE des Barbares »** en partenariat avec la MJC de Rodez.

***Itinéraire des métiers** : journées de découverte de plusieurs secteurs d'activité sur le département.

635
jeunes


+ 74,4 %
en 2021

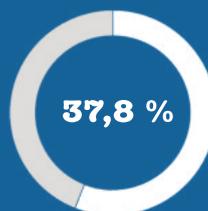


d'hommes

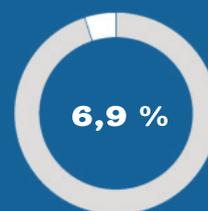


de 18/21 ans

71 jeunes mineurs



de
jeunes non
diplômés



de
résidents
des QPPV

Sorties du dispositif

280 jeunes sont sortis de la Garantie Jeunes à 12 mois soit **76,7 %**

127 sorties «Emploi/Alternance» soit **45,5% (56 % à 13 mois)**

29 sorties «Formation» soit **10,4 %**

Soit **55,9 %** de sorties positives

Sorties Emploi

Contrats de droit commun **77,9 %**

CDD, CDI **77,1 %**

Alternance **19,7 %**

Contrats aidés **1,6 %**



Sorties Formation

Santé - Ménage - Commerce - Armée
- Bâtiment - Industrie et Services -
Création d'entreprises - Comptabilité
- Informatique - Sanitaire et Social -
Communication



Le montant annuel sollicité
s'élève à **2 095 556 €**



9 conseiller(ère)s
dédié(e)s à l'accompagnement

La Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance a introduit une obligation de formation à l'article L. 114-1 du Code de l'Éducation. Ainsi, à compter du **1er septembre 2020**, « la formation est obligatoire pour tout jeune jusqu'à l'âge de sa majorité ». Un jeune satisfait son obligation de formation lorsqu'il « poursuit sa scolarité dans un établissement public ou privé, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un Service Civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle ».

À partir de la rentrée 2020, afin qu'aucun jeune ne soit laissé dans une situation où il ne serait ni en étude, ni en formation, ni en emploi, l'obligation de se former est prolongée jusqu'à l'âge de 18 ans.

Qui est concerné par cette obligation de formation ?

Tout mineur de 16 à 18 ans :

- en situation de décrochage du système scolaire,
- diplômé ou non et qui n'est ni en emploi ni en étude ni en formation.

Le rôle de la Mission Locale

La Mission Locale est chargée de contrôler le respect de l'obligation de formation et de mettre en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement. Elle exerce cette fonction en lien étroit avec tous les acteurs : établissements scolaires, Centres d'Information et d'Orientation, Pôle Emploi, École de la 2ème Chance, etc.

Construire un parcours grâce à un éventail de solutions

Le conseiller construit un parcours **pouvant combiner plusieurs solutions** avec le jeune et son représentant légal :

- les **dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire**,
- la **formation initiale et continue**,
- l'**offre de services du Service Public de l'Emploi** et de ses partenaires,
- **l'engagement et le volontariat**.

Le but est de permettre aux jeunes d'**accéder à l'emploi et/ou à un diplôme ou une certification**.

155 C'est le nombre de jeunes ayant bénéficié d'un entretien.



61



94



16 ans : 25 17 ans : 130



Bac : 2 CAP-BEP : 8 DNB : 56
Sans diplôme : 89

PACEA : 110 jeunes

Garantie Jeunes : 34

Suivi Délégué : 24



21 jeunes n'ont pas donné suite aux sollicitations de la Mission Locale



Les actions mobilisées

Action Déclic Conseil Régional : 23

Projet Pro : 7

Contrat d'Apprentissage : 11

Prépa Apprentissage : 6

Déclic pour l'Action AFPA : 8

Formations qualifiantes : 4

Re-scolarisation : 5

École de la 2ème Chance : 7

PMSMP : 19

Promo 16-18 : 12

Le Suivi Délégué

Un partenariat renforcé avec Pôle Emploi

Un accord cadre national, signé le 10 février 2015 entre l'État, le CNML, Pôle Emploi et l'UNML, prolongé par un avenant annuel pour les années 2016 à 2021, précise les principes et les objectifs partagés d'un partenariat renforcé. Une convention locale entre la Mission Locale et Pôle Emploi formalise les engagements, parmi lesquels les objectifs d'entrée en Suivi Délégué et les axes de développement du partenariat.



Pôle Emploi

Jeunes avec des difficultés d'insertion sur le marché du travail.



Mission Locale

Jeunes qui cumulent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Suite au diagnostic de Pôle Emploi

Définition des mesures d'accompagnement par le conseiller
Détermination des types d'emploi correspondant aux qualifications
Prescription des prestations ou formations susceptibles de favoriser le retour à l'emploi

509 en 2020

404

C'est le nombre de jeunes accompagnés en 2021


- 20,6 %
en 2021



54,7 %
d'hommes

La part des hommes reste majoritaire dans les mêmes proportions qu'en 2020.



5,7 %
de résidents des QPPV.



52,8 %
de 18/21 ans

C'est la tranche qui connaît la plus forte baisse en 2021 (- 93 jeunes, - 6 points).

34 jeunes mineurs
La part des jeunes mineurs reste stable par rapport à 2020.



36,8 %
de jeunes non diplômés.
148 jeunes (149 en 2020).

33 % de jeunes de niveau infra V et V sans diplôme.
133 jeunes .

La baisse des prescriptions concerne les jeunes les plus diplômés et les plus jeunes qui bénéficient prioritairement du plan « 1 Jeune, 1 Solution ».

Cette tendance vient en écho à l'évolution de la DEFM ABC jeunes sur le département (- 14,4 % sur un an).

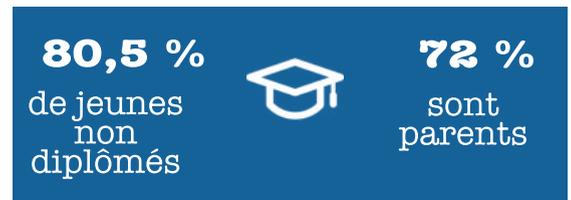
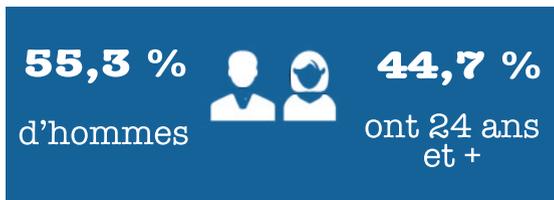
Le BRSA

Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

110 en 2020

103

C'est le nombre de jeunes accompagnés en 2021



En 2021, on note **une légère diminution du nombre de jeunes accompagnés** au niveau départemental avec des tendances qui restent toujours disparates sur les 3 arrondissements. La principale évolution porte sur la répartition sexuée des accompagnements avec un net inversement de tendance : 54,5 % de femmes en 2020. Pour le reste, la **typologie** des jeunes se confirme d'année en année en terme de niveau et de situation familiale avec des jeunes **peu ou pas diplômés, avec au moins un enfant à charge**.

Le nombre de renouvellements reste important bien qu'en légère diminution par rapport à 2020 : 54 renouvellements de C.E.R. contre 59 en 2020. L'accompagnement se maintient dans la durée avec une levée progressive des freins pour bon nombre de jeunes. 37,9 % des jeunes accompagnés ont bénéficié au moins d'un renouvellement parmi lesquels 20 % ont signé leur 4ème ou 5ème renouvellement en 2021.

Les **objectifs** de l'accompagnement portent essentiellement sur la méthodologie de recherche d'emploi, afin de répondre à leur projet **d'accéder à un emploi**.



Problématiques

Manque de mobilité
Faible expérience professionnelle
Problèmes de garde d'enfants, d'hébergement et de santé



Objectifs

Méthodologie de recherche d'emploi
Travail sur les outils TRÈ
Connaissance des dispositifs
Développement de la mobilité



Projet des Jeunes

80,6 % Emploi
10,7 % Orientation professionnelle
5,8 % Formation
2,9 % Création d'entreprise



Résultats

Au terme des 6 mois d'accompagnement prévus par le C.E.R. ou aux 26 ans du jeune, les situations professionnelles enregistrées sont :
Emploi/Alternance pour 25 %
Formation pour 11 %
58,8 % des jeunes sont demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi

Axes retenus pour 2022

Participation à l'équipe d'animation du S.P.I.E.
Participation à l'expérimentation « Référent de Parcours »
Mobilisation du Pass' Numérique
Mobilisation des publics sur les actions conduites sur les différents EPCI (forums, jobs dating...)

Le Parrainage

Pour qui ? Par qui ? Comment ? Pourquoi ?

70
jeunes

Les actions des parrains

Entretiens individuels : simulation d'entretiens d'embauche, aide à la création d'entreprise, préparation aux concours, médiation sur des offres d'emploi...

Échanges collectifs : préparation aux entretiens d'embauche en Garantie Jeunes, culture d'entreprise...

L'animation du réseau

Promotion du dispositif (site Internet, réseaux sociaux, flyers)

Cooptation de nouveaux parrains

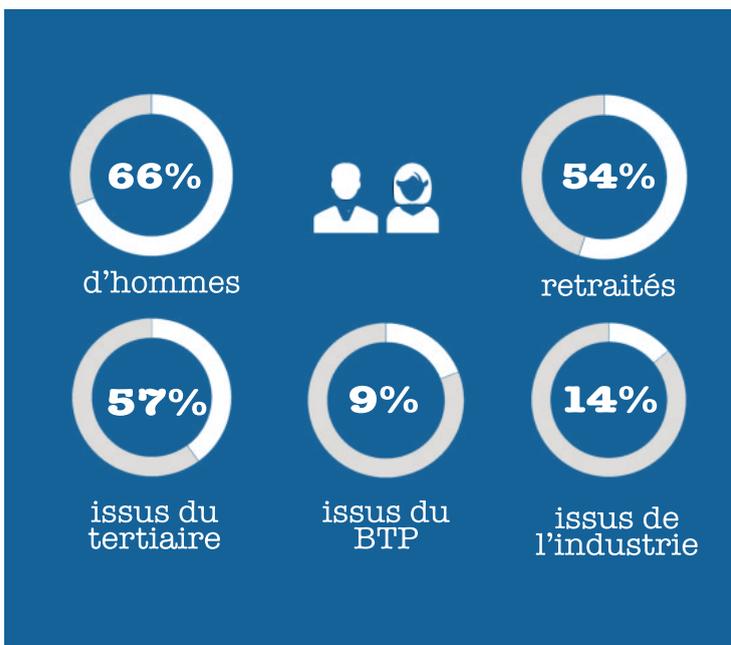
Formation-tutorat des parrains

Association du réseau pour les Forums Emploi

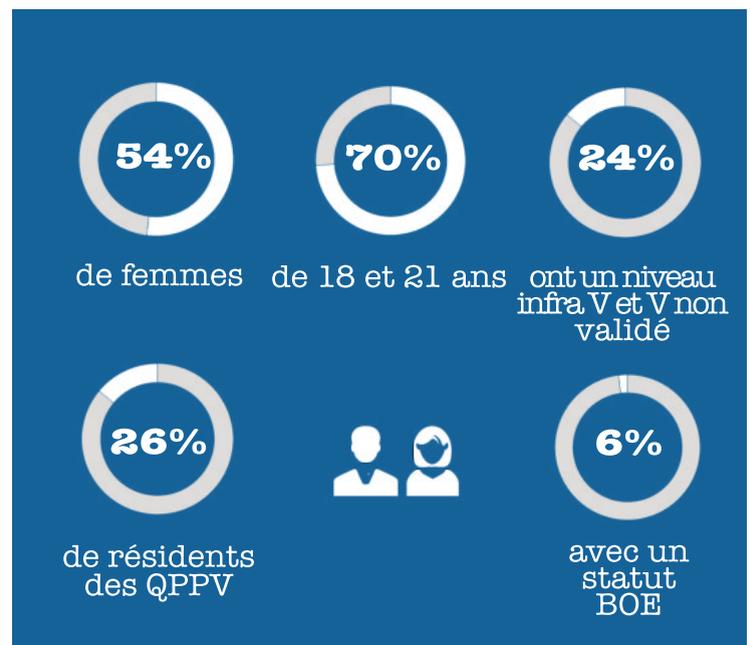
Mobilisation des parrains EGEE



Les parrains / marraines



Les filleul(e)s



70,1 % de sorties Emploi/Formation pour un total de 67 sorties

Sorties Emploi

38 jeunes soit 56,7 % des sorties dont 5 contrats en CDI
8 contrats en CDD > 6 mois
5 contrats d'apprentissage



Sorties Formation

9 jeunes soit 13,4 % des sorties dont
2 en formation qualifiante
et 1 retour en scolarité

Le pourcentage de jeunes en sorties Emploi / Formation est en **nette augmentation** et s'inscrit dans un contexte économique de forte reprise après une année 2020 marquée par la crise sanitaire.

Les JSMJ

Interventions à la Maison d'Arrêt

Interventions

Des **commissions d'insertion professionnelle** : espaces de concertation dédiés aux professionnels, elles permettent de développer une culture commune et une meilleure connaissance des savoir-faire et offres de services respectifs.

Des **permanences** sont assurées par la Conseillère Référente Justice tous les mois à la demande du SPIP.

Le contexte sanitaire a fortement impacté l'action à la Maison d'Arrêt. Les permanences n'ont été remises en place qu'en mai 2021.

Au total, en 2021, 8 permanences ont pu être mises en place avec 14 jeunes rencontrés.

Objectifs

Favoriser la cohérence et la continuité du parcours du jeune. Développer les liens « dedans-dehors » et permettre au mieux de préparer la sortie. Agir en prévention de la récidive.

Nos actions



8 demi-journées de permanences *

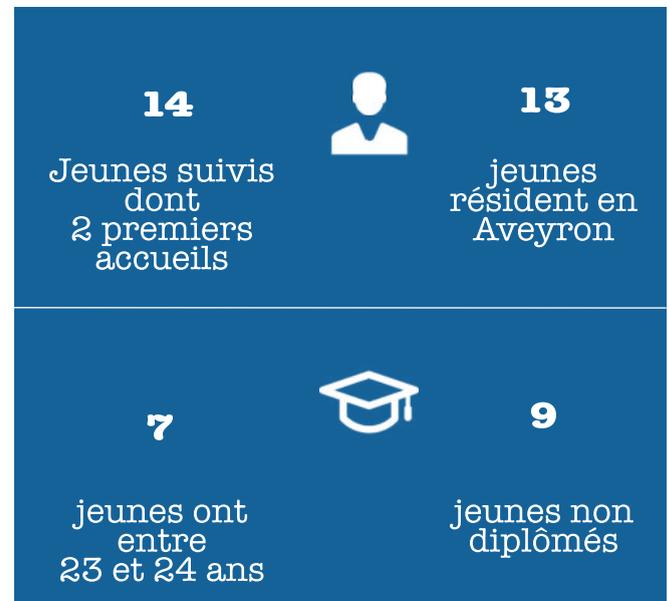
2 commissions d'insertion

49 contacts

20 entretiens

* Suspendues jusqu'en mai 2021 en lien avec la crise sanitaire

Les jeunes suivis



Les résultats

14 jeunes en accompagnement par la Mission Locale en 2021

3 jeunes ont exprimé le souhait de suspendre leur accompagnement avec la Mission Locale en raison d'une peine prolongée et / ou d'une date de fin d'incarcération non connue

1 jeune toujours incarcéré au 31/12 qui a eu 26 ans en cours d'année

4 jeunes restent en cours d'accompagnement à la Maison d'Arrêt au 31/12/2021

6 jeunes sortis de détention en 2021

5 jeunes sortis de détention dont 3 jeunes qui se sont inscrits dans le cadre d'un accompagnement régulier avec la Mission Locale (2 en Garantie Jeunes, dont 1 en contrat d'apprentissage pour préparer un CAP électricien)

1 jeune entré en Garantie Jeunes sur Toulouse après transfert sur QSL

4 PACEA
dont 3 Garantie Jeunes
1 Contrat d'Apprentissage
1 Intérim

L'autonomie sociale et l'indépendance financière

Les situations de précarité sont nombreuses et les jeunes ont besoin d'être soutenus financièrement tout au long de leur parcours professionnel quand les ressources baissent ou sont inexistantes.

L'objectif est toujours de favoriser l'autonomie des jeunes.

Les principales aides mobilisées en 2021

Les aides financières viennent répondre à des besoins très divers : subsistance, mobilité, hébergement, santé, formation...

Financeurs	Aides mobilisées 	Jeunes accompagnés 	Montant moyen par jeune
État	PACEA 403 859 € 189 565 € en 2020	621 553 en 2020	650,3 €
	PIAL 2 482 € 5 452 € en 2020	3 4 en 2020	827,3 €
	Garantie Jeunes 2 095 556 € 1 489 772 € en 2020	946 651 en 2020	2 215,1 €
Conseil Départemental	FAJD 81 987 € 70 552 € en 2020	215 227 en 2020	381,3 €
	A.I.I.* 9 187 € 6 188 € en 2020	20 13 en 2020	459,3 €

Il convient ici de préciser qu'un même jeune peut être bénéficiaire de plusieurs aides au regard du besoin rencontré, ceci dans le strict respect du règlement financier propre à chacun des dispositifs mobilisés.

Les aides du FAJD

Depuis 2020, la **délégation d'instruction** des demandes FAJD confiée à la Mission Locale a permis un **meilleur suivi des dossiers**. La nouvelle procédure a permis une **meilleure appropriation du dispositif** par les équipes de la Mission Locale et des articulations accrues avec les interlocuteurs des différents T.A.S. Cela se traduit par une augmentation significative du nombre d'aides accordées.

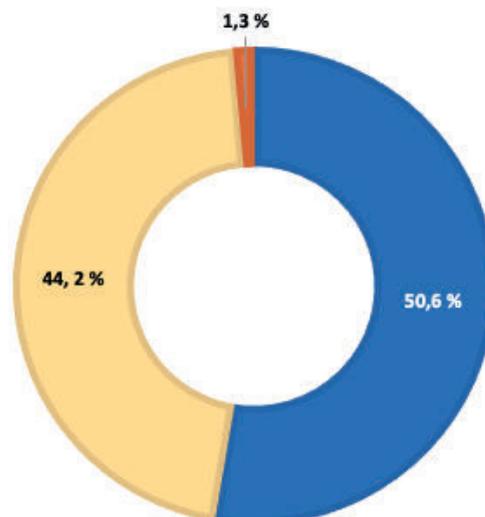
231 aides accordées en 2021 (soit 89 % de l'ensemble des demandes) à 227 jeunes.



+11 435 € en 2021 ; + 16,2 %.

50,6 % des aides accordées concernent les aides à **la mobilité** (aide au financement du permis de conduire en majorité).

44,2 % des aides accordées concernent **la subsistance**.



* A.I.I. : Aide Individuelle à l'Insertion

La santé

Promotion de l'alimentation et du sport

En 2021 le contexte sanitaire a une nouvelle fois fortement impacté l'action. L'offre de services conçue initialement en présentiel a dû être remaniée selon une modalité adaptée au distanciel. Seuls quelques partenaires ont accepté d'intervenir selon des modalités adaptées en distanciel et il a fallu également composer avec l'équipement de chacun en matériel et connexion Internet.



Les informations collectives concernent deux axes : **la contraception / IST / VIH et les addictions**. Les **thèmes abordés** sont : l'accès au droit, les bilans de santé, la vaccination, la contraception, l'alimentation et le sport. **Leviers du mode collectif** : réassurance, soutien, encouragement, confrontation au groupe, maintien de la dynamique vers l'emploi.

Un fort accent a été mis en 2021 sur l'accès aux droits via l'offre de services numérique dans la continuité de 2020.



Les **ateliers « nutrition »** sont proposés aux jeunes de la Garantie Jeunes : ateliers petit-déjeuner, guides avec conseils pratiques, sites Internet de référence et contacts utiles.

Leviers des ateliers nutrition : information sur les dangers de la sédentarisation et les mauvaises habitudes alimentaires.



Les **ateliers de découverte d'une activité sportive** sont proposés aux jeunes de la Garantie Jeunes : lois, valeurs et bienfaits du sport, présentation du club hôte et des métiers, visite et séquence découverte.

Leviers des ateliers sport : dynamique vers l'autonomie, outil d'éducation, d'insertion et de prévention des comportements à risque.

En 2021 le contexte sanitaire a une nouvelle fois fortement impacté l'action. Des activités compatibles avec les contraintes liées au contexte sanitaire ont dû être mobilisées : la découverte des mobilités douces avec la pratique du vélo a pu être promue auprès des jeunes.

Les chiffres 2021

68 réunions d'informations collectives
30 ateliers nutrition
12 séances de sport

Total

52 ateliers pour
502 participants

(un même jeune peut participer à plusieurs ateliers)

Les freins à lever

Accès aux droits :
Méconnaissance des dispositifs et des droits

Accès aux soins :
Non prioritaires pour les jeunes
Problème d'accès aux bilans de santé

Recherche de partenaires
pour les activités sportives

L'offre de services aux entreprises

666
entreprises en
contact en 2021

437
PMSMP
pour
309
jeunes

Notre valeur ajoutée

Un interlocuteur unique, dédié au recrutement, qui se déplace en entreprise.

Une mise en relation directe avec des jeunes motivés.

Une information et des conseils sur les contrats de travail, les mesures, les aides à l'embauche.

Un suivi des candidats après l'embauche.



Stage

Découverte d'un métier ou d'un secteur d'activité, confirmation d'un projet professionnel ou initiation d'une démarche de recrutement.

Visite en entreprises



Meilleure appréhension de l'environnement concret d'un métier. Percevoir les exigences, les codes et les postures nécessaires pour exercer un métier.



Parrainage

Un parrain ou une marraine met au service d'un jeune en recherche d'emploi son expérience professionnelle et son réseau relationnel, en établissant avec ce jeune une relation personnalisée.

Taxe Apprentissage



La Mission Locale de l'Aveyron est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour aider près de 3 000 jeunes aveyronnais à imaginer leur voie, à décrocher un emploi ou à retrouver le chemin de la formation.



Focus sur l'action PIC « La Mission Locale : déclencheur des possibles »

Repérer et mobiliser les publics « invisibles »

Initiée en décembre 2019 pour une période de 2 ans, la mise en œuvre du projet s'est heurtée de plein fouet à un contexte inédit consécutif de la crise sanitaire dès le mois de mars 2020. En année 1 du projet, l'action a été principalement déployée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Rodez avec pour principaux objectifs l'expérimentation d'initiatives autour du repérage et de la mobilisation du public cible, la sollicitation des acteurs en lien avec des jeunes de 16 à 25 ans et la réalisation d'actions dans une démarche d'« Aller vers » hors les murs de la Mission Locale.

En début d'année 2021, la couverture territoriale du projet a été revisitée, principalement élargie aux Communautés de Communes de l'arrondissement de Rodez et prédéfinies d'un commun accord avec l'UD DIRECCTE* de l'Aveyron dans le cadre d'une démarche volontariste visant à repérer et mobiliser les publics jeunes isolés sur ces territoires à dominante rurale.

Un Plan d'Actions offensif

visant à améliorer le repérage et l'accueil des jeunes pour développer leur autonomie et favoriser leur insertion sociale et professionnelle construit autour :

- d'actions de communication vers les jeunes et leurs familles ;
- d'un accueil « hors les murs » ;
- d'un partenariat pluridisciplinaire ;
- d'actions de remobilisation novatrices.

Jeunes repérés

Durant la période du 01 décembre 2019 au 30 novembre 2021, **112 jeunes NEETs** ont été repérés par la Mission Locale dans le cadre du projet. Ces jeunes ont été repérés dans le cadre de démarches engagées hors les murs pour « Aller vers » les publics NEETs, sans solution, inconnus ou qui se sont éloignés des institutions (forums, salons, réunions d'informations collectives, réseaux sociaux...). Tous NEETs, ils ont fait l'objet de sollicitations multiples (entretiens individuels, ateliers collectifs, échanges téléphoniques, SMS, mails, re-contacts via nos réseaux sociaux...) avec pour contenu la présentation de l'offre de services de la Mission Locale, de ses dispositifs et de ses actions sur le territoire et pour objectif « l'accroche » des jeunes à un accompagnement socio-professionnel adapté à leurs besoins.

Concernant le profil des 112 jeunes repérés, on observe :

-  un public très majoritairement masculin (63 %),
-  une forte représentation des jeunes de moins de 22 ans (87 %) avec 49 % des jeunes âgés de 18 à 21 ans et une part significative des jeunes mineurs (38 %),
-  une grande majorité de jeunes domiciliés sur le territoire de Rodez Agglomération (58 %), dont 5 jeunes résidents du Quartier Prioritaire Politique de la Ville (QPPV),
-  une orientation des jeunes dans le cadre d'une démarche personnelle suite aux actions de communication initiées (52 %), sur préconisations des services de l'Éducation Nationale (13 %) ou encore des associations partenaires parmi lesquelles les clubs sportifs (6 %).

La durée du parcours de 6 mois en moyenne s'articule autour d'une première étape de 1 à 3 mois centrée sur l'adhésion du jeune et la résolution de ses problématiques d'accès aux droits et d'insertion sociale.

31% des jeunes ont bénéficié d'aides financières à la mobilité (FAJD aides au permis) et à l'hébergement et plus d'un quart (27%) ont été relayés vers des travailleurs sociaux et des associations caritatives.

Sur la durée du parcours, les démarches vont viser progressivement l'insertion professionnelle et une inscription dans les dispositifs d'accompagnement de droit commun.

Parmi les 112 jeunes repérés, **32 jeunes n'ont pas souhaité s'inscrire dans le projet** et poursuivre l'étape de mobilisation.

*Au 1er avril 2021, la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETS-PP) est créée par l'intégration au niveau départemental, de l'unité départementale des DIRECCTE et de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

La DDETS-PP est placée sous l'autorité du Préfet de département.

Jeunes mobilisés

À fin novembre 2021, 80 jeunes, soit 71 % des jeunes repérés, se sont inscrits dans un accompagnement avec la Mission Locale.



Les jeunes sont majoritairement inscrits dans la cellule familiale et vivent chez leurs parents ou dans la famille (71 %), en cohérence avec la tranche d'âge des 16-21 ans la plus représentée.



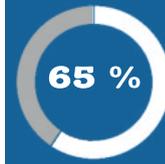
20 jeunes identifiés en décrochage scolaire (25 %).



Une large majorité des jeunes n'a pas de permis de conduire et de moyen de locomotion en propre (87,5 %).



95 % des jeunes déclarent ne percevoir aucune ressource financière au démarrage du parcours.



65 % des jeunes sont des hommes

< 22 ans

C'est la tranche d'âge la plus représentée avec 91 % des jeunes dont 46 % de jeunes de 18-21 ans.

45 % de jeunes mineurs



66 % des jeunes peu ou pas qualifiés (avec au plus un niveau CAP/BEP)

Au niveau du diagnostic personnalisé, les freins principaux identifiés en début de parcours, concernent des problématiques de mobilité (pour 64 %), de précarité financière (46 %), d'accès aux droits (33 %), d'isolement social et relationnel (29 %) et de problèmes de santé (18 %) ou encore de justice (11 %). Certains jeunes pouvant cumuler plusieurs problématiques.

Les motivations principales exprimées par les jeunes s'inscrivent en cohérence avec les freins identifiés : une demande d'accompagnement pour la construction du projet professionnel (64 %), pour l'insertion sociale (49 %), une aide à la recherche d'emploi (38 %), un soutien dans les démarches administratives (28 %). 15 % formulent une demande de soutien relationnel.

On notera la difficulté de certains jeunes à s'inscrire dans des plans d'actions et la nécessité de devoir prendre en compte pour ces jeunes :

- le temps de l'adhésion plus long et à adapter pour qu'il soit le plus fluide possible,
- le temps de la mise en dynamique dans le parcours souvent contraint du fait de leur jeune âge, de leur méconnaissance de l'environnement socio-professionnel, des difficultés rencontrées,
- leur faible capacité à se projeter dans des premières démarches (accès aux droits avec relais vers les partenaires de l'insertion sociale, professionnelle...),
- les réticences rencontrées pour qu'ils s'inscrivent dans des actions collectives avec d'autres jeunes.

Les suites de parcours

L'examen de la fin des parcours (> 6 mois) des **45 jeunes sortants** de l'action au 30 novembre fait apparaître sur l'ensemble de la période une offre diversifiée de solutions concrètes et initiatrices de parcours contractualisés.

Une offre diversifiée de solutions

Dispositifs d'accompagnement renforcé mobilisés pour les 45 jeunes* :

- 41 jeunes en Parcours Contractualisé d'Accès à l'Autonomie et à l'Emploi.
- 12 jeunes en Garantie Jeunes.
- 10 jeunes en Suivi Délégué.
- 2 jeunes en Parrainage.



*Nota : un jeune peut cumuler plusieurs dispositifs.

10 jeunes ont bénéficié d'un soutien financier dans leur parcours* :

- 3 relais vers l'AFPA pour des prestations de repas et d'hébergement (DECLIC).
- 4 relais vers l'épicerie sociale pour des cartes solidarité.
- 4 FAJD aides à la subsistance en lien avec le Conseil Départemental.
- 5 relais vers Pôle Emploi pour le financement du permis de conduire.
- 5 relais vers les associations caritatives.



*Nota : un jeune peut cumuler plusieurs aides.

32 jeunes se sont inscrits dans des parcours de formation* :

- 9 jeunes sont entrés à l'École de la 2ème Chance.
- 6 jeunes ont intégré la formation DECLIC du Conseil Régional.
- 5 jeunes ont rejoint la PROMO 16-18.
- 6 jeunes travaillent leur orientation sur la formation Projet Professionnel du Conseil Régional.
- 3 jeunes sont entrés en formation diplômante (BPJEPS APT, HACCP, Titre Professionnel mécanique).
- 2 jeunes ont été relayés vers la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour un parcours Prépa Apprentissage.
- 1 jeune est rescolarisé.



*Nota : un jeune peut avoir cumulé plusieurs parcours (DECLIC/PROMO 16-18/E2C...).

Un réseau d'entreprises pourvoyeur d'emplois et de contrats

Parcours professionnels initiés sur la période :



7 contrats en alternance signés :

2 CAP Maçonnerie	1 CAP Boulangerie	1 CAP Pâtisserie
	1 BTS MCO en téléconseil et vente	1 CAP Petite Enfance
		1 CAP Vente

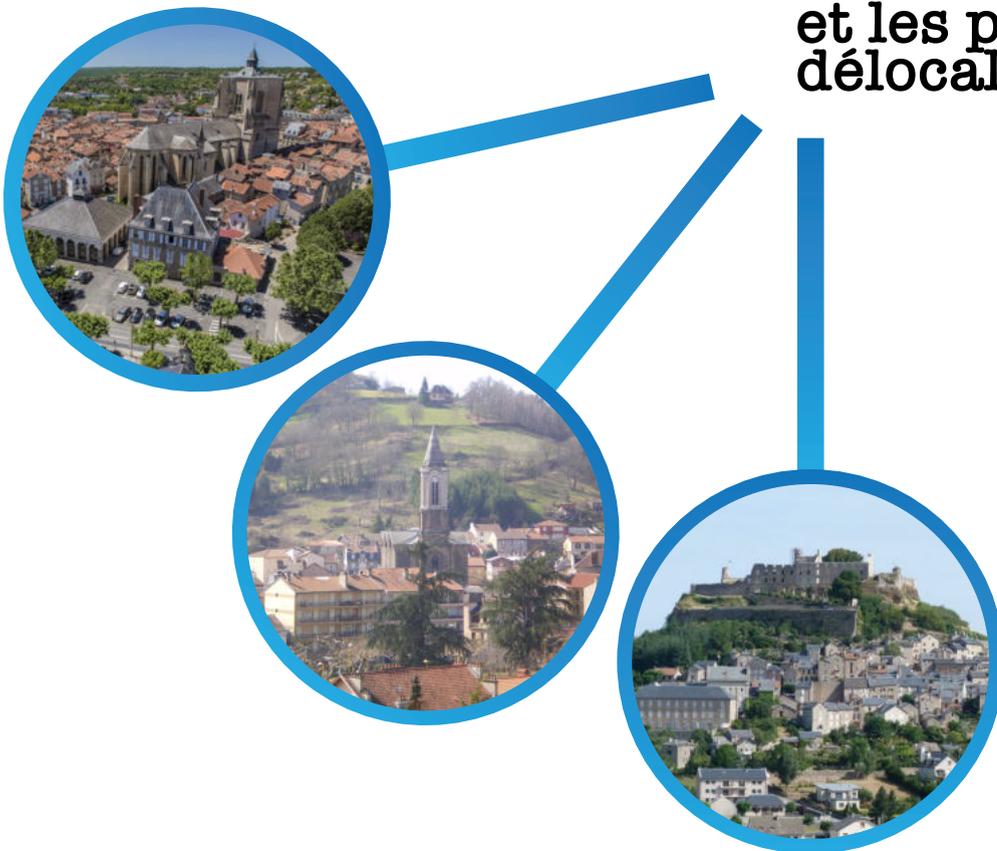


- 5 CDD et missions intérim.
- 13 P.M.S.M.P. réalisées (en collectivité, commerce grande distribution, imprimerie).
- 3 visites d'entreprises mises en place (Hérail, Ségala Cars, Les Halles de l'Aveyron...).
- 5 jeunes concernés par des mises en relation sur des offres d'emploi (restauration rapide, industrie...).



Annexes

Zoom
sur les antennes
et les permanences
délocalisées

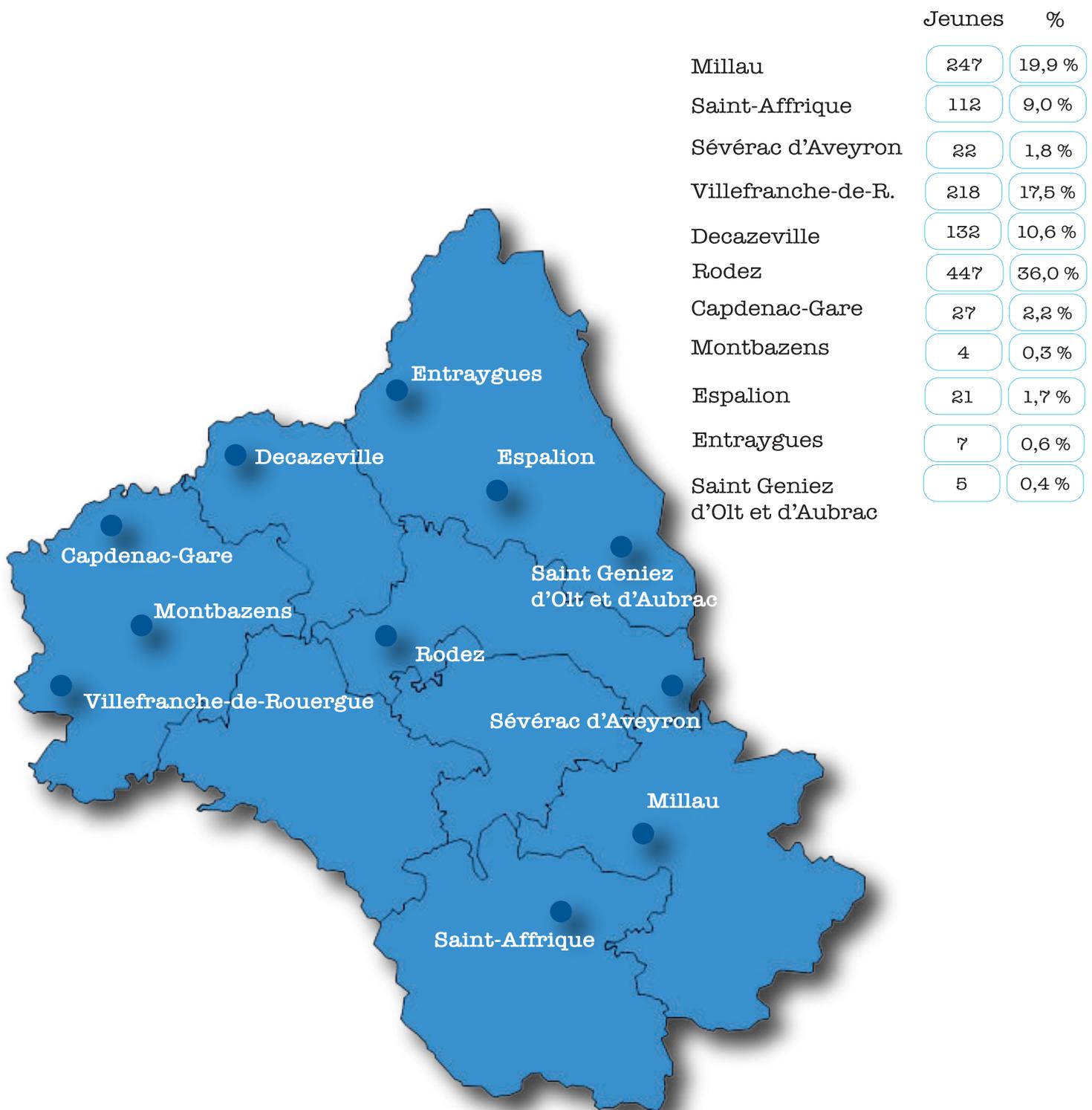


Les jeunes

accueillis en premier accueil

1242

premiers accueils



La part des jeunes reçus en **premier accueil** sur les antennes est de **94,8 %**.

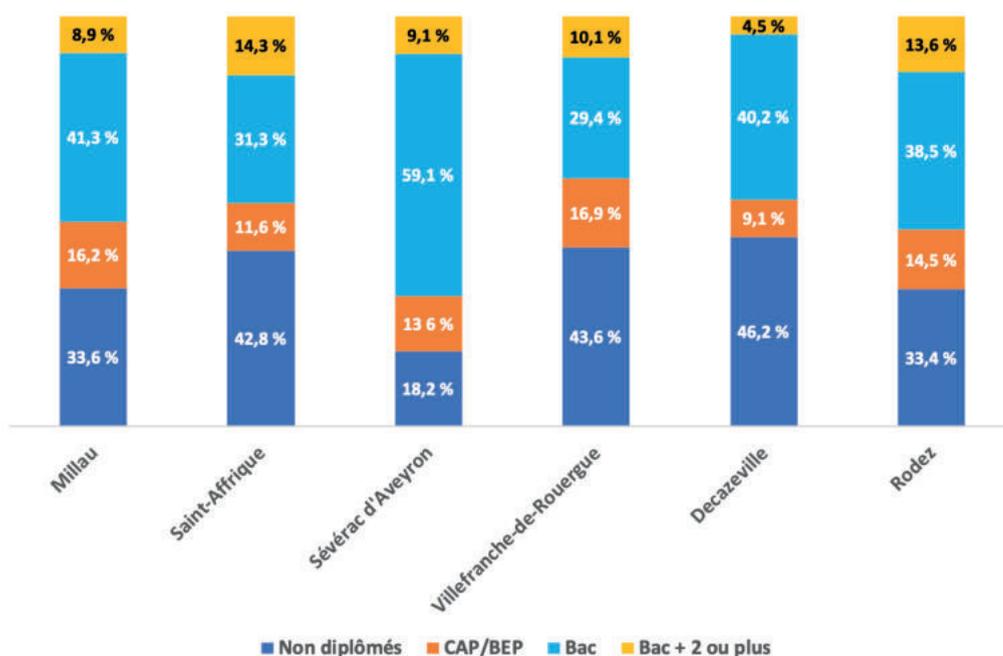
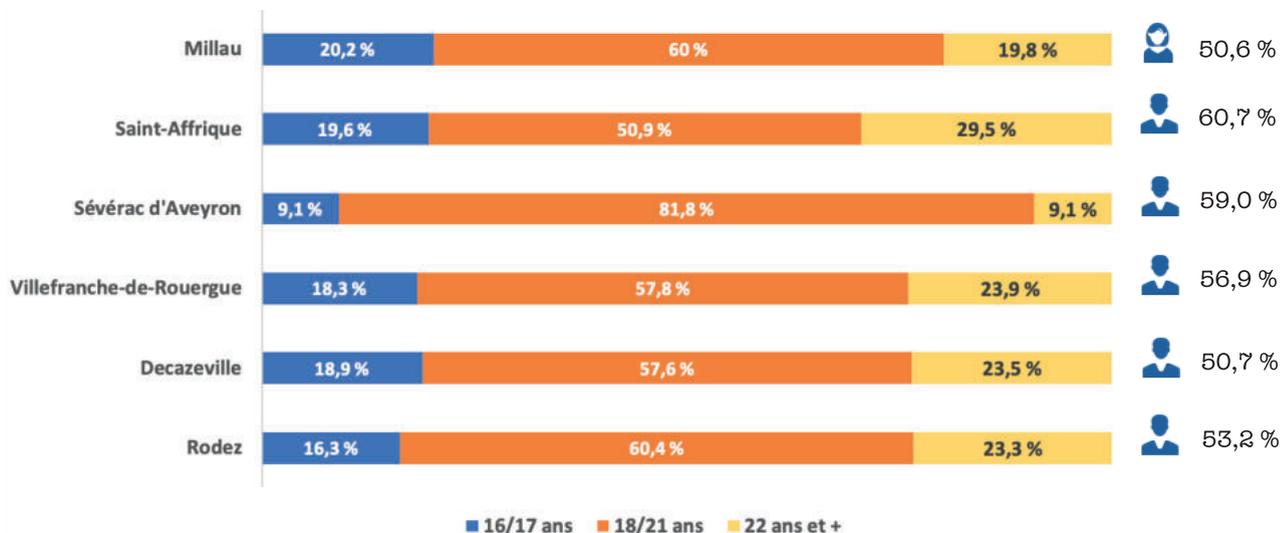
La part des jeunes qui résident :

- dans **l'arrondissement de Millau** s'élève à **30,7 %** des jeunes reçus.
- dans **l'arrondissement de Rodez** s'élève à **38,6 %** des jeunes reçus.
- dans **l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue** s'élève à **30,7 %** des jeunes reçus.
- dans les **QPPV** s'élève à **4,4 %** des jeunes reçus, **13,2 %** avec les quartiers en décrochage de Onet-le-Château et Rodez.

Les jeunes

accueillis en premier accueil

Les antennes



Les permanences délocalisées

33 jeunes ont été accompagnés en 2021 sur les permanences de l'arrondissement de Rodez *, dont **21 à Espalion**.



51,5 % d'hommes



48,5 % de jeunes diplômés Bac et +

* La Mission Locale assure une permanence à Espalion, Entraygues et Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.

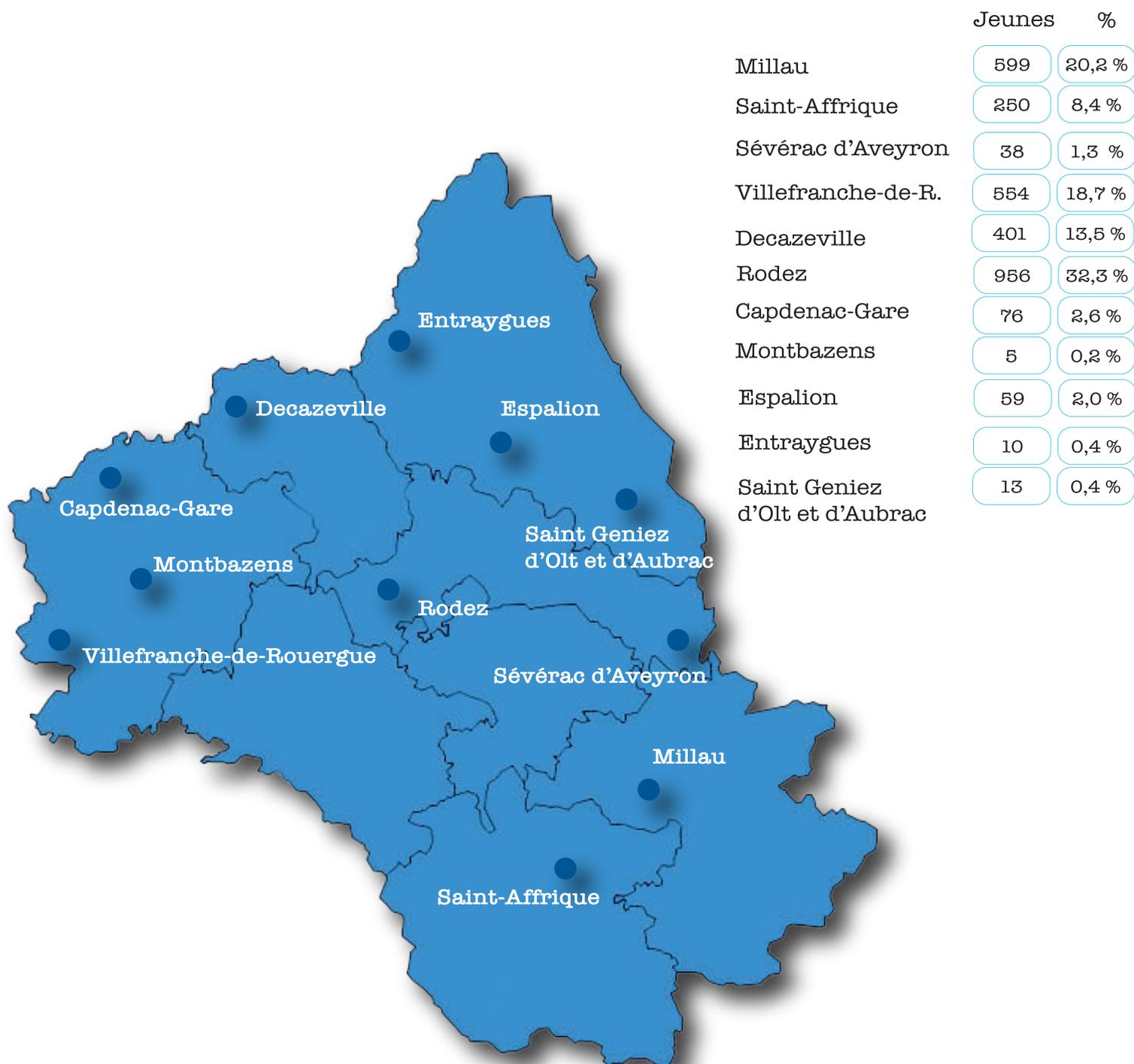
31 jeunes ont été accompagnés en 2021 sur les permanences de l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue, dont **27 à Capdenac-Gare, 4 à Montbazens**.



54,8 % d'hommes



45,2 % de jeunes diplômés Bac et +



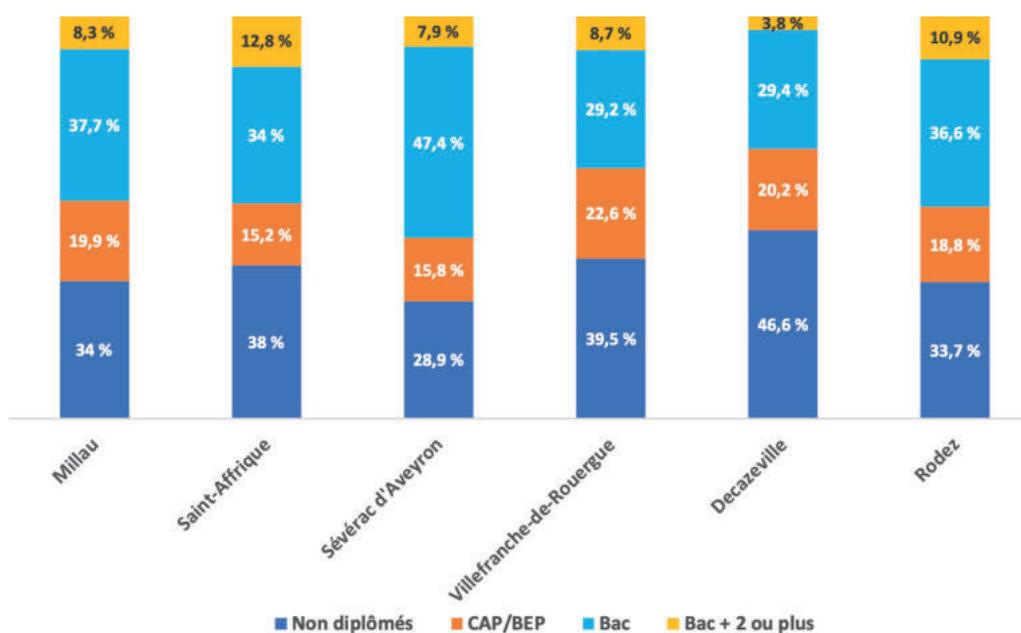
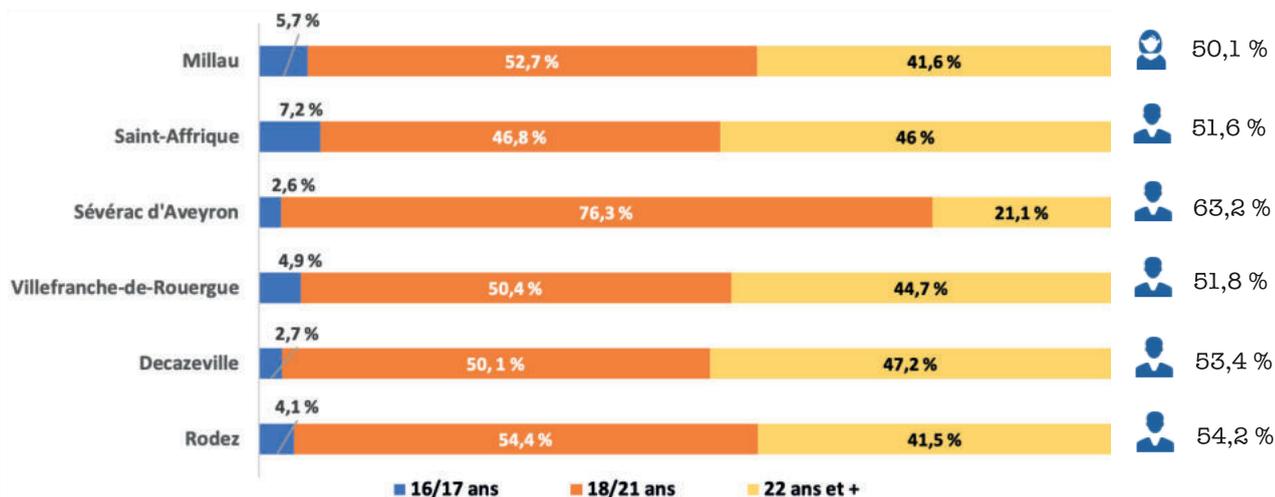
La part des jeunes suivis sur les antennes est de 94,4 %.

La part des jeunes qui résident :

- dans l'arrondissement de Millau s'élève à 30 % des jeunes suivis.
- dans l'arrondissement de Rodez s'élève à 35 % des jeunes suivis.
- dans l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue s'élève à 35 % des jeunes suivis.
- dans les QPPV s'élève à 6,3 % des jeunes suivis, 14,4 % avec les quartiers en décrochage de Onet-le-Château et Rodez.

Les jeunes en suivi

Les antennes



Les permanences délocalisées

82 jeunes ont été accompagnés en 2021 sur les permanences de l'arrondissement de Rodez*, dont **59 à Espalion**.



55 % d'hommes



39 % de jeunes diplômés Bac et +

*La Mission Locale assure une permanence à Espalion, Entraygues et Saint Geniez d'Olt et d'Aubrac.

81 jeunes ont été accompagnés en 2021 sur les permanences de l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue, dont **76 à Capdenac-Gare, 15 à Montbazens**.



54,3 % de femmes



34,6 % de jeunes diplômés Bac et +

Les jeunes en suivi

Ressources 

Mobilité 

Logement 

Millau	63,3 % des jeunes déclarent ne percevoir aucune ressource financière	46,2 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire	61,8 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille 30,1 % vivent en logement autonome
Saint-Affrique	74,8 % des jeunes déclarent ne percevoir aucune ressource financière	44,8 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire	60 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille 30,4 % vivent en logement autonome
Rodez	67,4 % des jeunes déclarent ne percevoir aucune ressource financière	50,8 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire	55,6 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille 30 % vivent en logement autonome
Villefranche-de-Rouergue	78,2 % des jeunes déclarent ne percevoir aucune ressource financière	37,9 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire	57,6 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille 31 % vivent en logement autonome
Decazeville	73,1 % des jeunes déclarent ne percevoir aucune ressource financière	39,4 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire	54,9 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille 32,4 % vivent en logement autonome
Sévérac d'Aveyron	73,7 % des jeunes déclarent ne percevoir aucune ressource financière	55,3 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire	81,6 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille 13,2 % vivent en logement autonome

Les permanences délocalisées : zoom sur Capdenac-Gare et Espalion

Capdenac-Gare	72,4 % des jeunes déclarent ne percevoir aucune ressource financière	46,1 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire	69,7 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille 28,9 % vivent en logement autonome
Espalion	67,8 % des jeunes déclarent ne percevoir aucune ressource financière	47,5 % des jeunes sont titulaires du permis de conduire	71,2 % des jeunes vivent chez leurs parents ou dans la famille 20,3 % vivent en logement autonome



LES ANTENNES DE LA MISSION LOCALE

MILLAU

Maison des Entreprises
4 rue de la Mégisserie
12100 Millau
05 65 61 41 41
millau@mlaveyron.org

RODEZ

Cité de l'Entreprise et
de la Formation
5 rue de Bruxelles
12000 Rodez
05 65 73 85 85
rodez@mlaveyron.org

ST-AFFRIQUE

Bâtiment Occitan
1 rue Henri Michel
12400 Saint-Affrique
05 65 98 15 90
saintaffrique@mlaveyron.org

SÉVÉRAC D'AVEYRON

9 rue des Douves
12150 Sévérac-d'Aveyron
05 65 61 41 41
millau@mlaveyron.org

DECAZEVILLE

Avenue du 10 Août
12300 Decazeville
05 65 63 60 31
decazeville@mlaveyron.org

VILLEFRANCHE-DE-R.

Chemin de 13 Pierres
12200 Villefranche-de-R
05 65 81 22 08
villefranche@mlaveyron.org



www.mlaveyron.org



mlaveyron@mlaveyron.org

